

**HYPOCRISIE ET JEUX GÉOPOLITIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LE
TERRORISME AU SAHEL. REPENSER LES STRATÉGIES DE LUTTE
ANTITERRORISTE**

**HYPOCRISY AND GEOPOLITICAL GAMES IN THE FIGHT AGAINST
TERRORISM IN THE SAHEL. RETHINKING COUNTERTERRORISM
STRATEGIES**

Agnazoulèlou PITOKI

Doctorant en Philosophie pratique (Éthique, Politique, Technique et Art)

Laboratoire de Philosophie (LAPHI)

Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou (Burkina Faso)

Date de soumission : 14/07/2025

Date d'acceptation : 15/09/2025

Pour citer cet article :

PITOKI. A (2025) « HYPOCRISIE ET JEUX GÉOPOLITIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LE
TERRORISME AU SAHEL. REPENSER LES STRATÉGIES DE LUTTE ANTITERRORISTE », Revue
Internationale du chercheur «Volume 6 : Numéro 3» pp : 1202 – 1234

Résumé :

Les mobilisations franco-américaines, puissances tutrices de l'OTAN, au chevet des États du Sahel victimes du terrorisme ont au départ été accueillies avec enthousiasme comme des initiatives empreintes d'humanisme. Mais, leur inanité face à la recrudescence de la menace terroriste, le combat sélectif engagé contre les groupes terroristes par leurs troupes, l'injonction faite auxdits États de ne superviser leurs territoires que sous condition et sur autorisation des forces de sauvetage, entre autres, auraient fini par révéler au grand jour le semblant d'humanisme dont elles se paraient. D'après cela, rejetant le pessimisme qui incline à penser que les États sahéliens seraient condamnés à partager leur survie entre assistance occidentale et persistance du terrorisme (impliquant à notre sens l'acceptation d'une géopolitique hypocrite), cette contribution s'assigne pour objectif d'esquisser la perspective d'une lutte antiterroriste efficace au sein desdits États en mobilisant inversement les forces vives endogènes tant au niveau stato-national qu'au niveau continental africain, assistés en cela par de nouveaux partenariats sous l'éclairage d'une géopolitique intelligente.

Mots clés : Lutte contre le terrorisme, États du Sahel, dépendance sécuritaire, géopolitique hypocrite, panafricanisme sécuritaire.

Abstract :

The Franco-American mobilisations, the guardian powers of the North Atlantic Treaty Organization (NATO), alongside the Sahel states victims of terrorism, were initially welcomed with enthusiasm as humanistic initiatives. But their futility in the face of the resurgence of the terrorist threat, the selective battle engaged against the terrorist groups by their troops, the injunction made to the said states not to supervise their territories except under condition, and with the authorization of the rescue forces, among others, would have ended up revealing the the semblance of humanism with which they were adorned. For this , Rejecting the pessimism that enclines to think that the Sahel states would be condemned to share their survival between western assistance and the persistence of terrorism, (implying in our view the acceptance and of hypocritical geopolitics), this contribution aims to outline the prospect of an effective counterterrorism struggle, within the said states, by inversely mobilizing the endogenous forces both at the state-national level and at the African continental level, assisted in this by new partnership in the light of an intelligent geopolitics.

Keywords : Counterterrorism, sahelian states, security dependence, hypocritical geopolitics, security panafricanism.

Introduction

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique où la guerre fut déclarée au terrorisme international par le Président George BUSH¹, la lutte contre le terrorisme est devenue un enjeu géopolitique. Par cet appel à la guerre contre le terrorisme, l'Amérique a pu mobiliser derrière elle tous les États membres de l'OTAN² et, par ricochet, le monde entier³ pour combattre les terroristes d'*Al Qaïda* dont elle s'était servie contre l'armée rouge en Afghanistan au cours de la décennie 1979-1989. Certes, à l'époque de la guerre afghane, ce n'était pas encore des terroristes, mais des combattants (Moudjahidin). Dans la foulée, la France a, elle aussi, réuni à son tour le monde entier autour d'elle au lendemain des attentats de Paris datés du 13 novembre 2015, perpétrés non pas par *Al Qaïda*, mais par *Daech*⁴. Le monde entier ? Assurément, la France l'a réuni, parce que « Tous devraient être français ! », pour reprendre en la renversant la formule de Colombani (2002).

Si ces deux événements largement médiatisés semblent plus récents, les États du Sahel ouest-africain ressentaient pour leur part, la secousse terroriste depuis le retour de certains membres du contingent *moudjahidin* de l'Afghanistan à la fin des années 1980, avant le déferlement de la vague terroriste subséquente à l'implosion de la Lybie en 2011. Pris de cours, le Mali, premier État sahélien menacé de disparition, formula deux demandes d'assistance pour le rétablissement de son intégrité territoriale⁵. L'une adressée à l'ONU, l'autre à la France. Ainsi, la France intervint en premier à travers l'opération *Serval* le 11 janvier 2013. D'après Souka (2020), l'intervention française poursuivait trois objectifs :

D'abord aider les Forces armées maliennes (FAMA) à arrêter la progression des groupes terroristes et à les repousser tout en assurant la sécurité des populations civiles. Puis, aider le Mali à recouvrer son intégrité territoriale et sa souveraineté. Enfin, faciliter la mise en œuvre des décisions internationales en permettant le déploiement

¹ Nous renvoyons sur ce point à la Thèse de Okoko (2017) intitulée : *La Guerre contre le terrorisme international et le droit international humanitaire au lendemain des attentats du 11 septembre 2001*, Communauté université Grenoble Alpes.

² Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

³ D'après le titre de l'ouvrage de Colombani (2001) intitulé : *Tous Américains ! Le monde après le 11 septembre 2001*, Paris, Fayard.

⁴ Abréviation du nom arabe de l'organisation terroriste dénommée État Islamique en Irak et au Levant.

⁵ C'est le président intérimaire Dioncounda TRAORÉ qui, en janvier 2013, a pris l'initiative de cette demande d'assistance militaire (Maïga, 2022 : 155).

rapide de deux missions internationales complémentaires : la mission internationale de soutien au Mali (MISMA) et la mission de formation de l'armée malienne de l'Union européenne EUTM (Souka, 2020 : 175).

Étant donné que, partant du foyer malien les réseaux terroristes se propageaient dans les autres États du Sahel tels que le Burkina Faso et le Niger pour ne citer que les cas les plus préoccupants, et que, par un effet de contagion tous les États de la bande sahélienne étaient en passe d'être investis par l'hydre terroriste, les États du Sahel (parmi lesquels le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie et le Tchad), se concertèrent pour créer la force conjointe du *G5 Sahel* le 6 février 2017. Mobilisant 5000 hommes « répartis en 7 bataillons » (Diallo, 2020 : 68), cette force avait entre autres tâches de combattre le terrorisme en œuvrant pour la restauration de l'autorité de l'État. Quoique moins équipée, la force conjointe du *G5 Sahel* était censée apporter sa modeste contribution à la paix, aux côtés de l'opération française *Barkhane*, mieux équipée, lancée le 1^{er} août 2014 pour « Contrer la menace djihadiste dans l'ensemble de la région sahélienne » (Boniface, 2022 [2019, 2020] : 144).

L'intention qui a motivé toutes ces opérations et missions étrangères était bonne. Bonne premièrement, parce qu'un front commun contre le terrorisme qui bénéficie d'un tel soutien international serait la concrétisation du principe d'assistance à personne en danger inscrit à l'article 223-6 du Code pénal français qui dispose que : « Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende ». Bonne deuxièmement, parce qu'une telle proximité internationale pourrait à première vue, donner à penser que de la même manière dont le monde entier s'était réuni autour de L'Amérique en 2001, puis plus tard autour de la France en 2015, le monde entier pourrait se réunir partout où l'humanité serait en péril. Bonne troisièmement, et c'est sans doute le point le plus important, parce que l'idée d'une coalition contre le terrorisme donnait une lueur d'espoir aux peuples des États sahéliens qui rêvaient d'une victoire de la raison et du droit sur les forces obscurantistes.

Cependant, là où les actes trahissent la qualité de cette intention, faisant naître une suspicion, c'est lorsque *Barkhane* s'impose l'impérieux devoir de ne combattre que les terroristes d'*Al-Qaïda au Maghreb Islamique* (AQMI)⁶. En effet, s'il est admis que tout terroriste est un tueur

⁶ Selon Maïga (2022 : 202), La France aurait choisi de faire d'*AQMI* et les groupes qui lui font allégeance sa cible principale. Cela implique que la force française *Barkhane* supposée lutter contre le terrorisme dans l'espace communautaire des États du Sahel ouest-africain menait son combat antiterroriste dans cet objectif.

potentiel et de ce fait, susceptible de donner la mort, en quoi un terroriste d'*AQMI* serait-il pire qu'un terroriste d'*Ansar Dine* qui, bien que ne relevant pas de la mouvance d'*AQMI*, use lui aussi de violence et de crime pour imposer la *Charia* ? En rien ! Et pourtant *Barkhane* s'interdit tout combat contre les terroristes d'*Ansar Dine*, de même que ceux de la *Katiba Macina* et du *Mouvement National pour la Libération de l'Azawad* (MNLA). La suspicion qui planait autour de ce combat sélectif, indice d'une assistance à géométrie variable, elle-même fille d'une géopolitique à géométrie variable, serait confirmée par les plus récentes révélations de *Wikileaks* sur la responsabilité de l'Occident dans la déstabilisation du Sahel et partant, de l'Afrique tout entière. Auxquelles révélations s'ajoutent les innombrables preuves réunies par Nyamsi (2025), dans son plus récent livre intitulé : *L'Impérial-Terrorisme*. Il devient donc manifeste que l'Occident cautionnerait officieusement le terrorisme tout en s'érigant officiellement comme un combattant résolu du terrorisme.

Ce constat crédite l'interrogation suivante : Comment parvenir à la paix au sein des États sahéliens dans un contexte marqué par une géopolitique hypocrite⁷ ? Fondamentale en son essence, cette interrogation en suscite d'autres : Quelles sont les origines géopolitiques du terrorisme dont souffrent les États sahéliens ? Et comment les puissances de l'*OTAN* s'y prennent-elles pour le combattre ? Si le terrorisme est la cause majeure du péril des États sahéliens, les peuples sahéliens seraient-ils damnés à le considérer comme un mal avec lequel ils devraient en vivre ? Si non, quelles sont les stratégies à adopter pour une sortie du terrorisme au Sahel ? L'hypothèse qui nous inspire est qu'un combat antiterroriste efficace, gage de paix et de stabilité au Sahel, doit fédérer les recettes endogènes et exogènes pour une paix durable. Pour le démontrer nous adoptons une démarche méthodologique de type analytico-critique et prospective. Elle se veut analytico-critique, en ce sens qu'elle envisage un examen critique de la gestion géopolitique de la crise terroriste au Sahel, et prospective dans la mesure où elle fait des recommandations constructives pour un avenir glorieux. L'objectif visé étant celui de contribuer à la restauration de la paix et de la sécurité dans l'espace communautaire des États du Sahel.

Dans cette perspective la présente réflexion se mènera en trois temps. Elle examinera d'abord les origines géopolitiques du terrorisme contemporain en établissant le lien avec la genèse

⁷ Le mot hypocrisie est pris ici dans son acception grecque *hupókrisis*, « feinte ». Le terme *hupókrisis* étant un dérivé de *hupokritès* qui signifie « acteur », « comédien » ou par extension « dissimulateur » au sens de porteur de masque.

d'*AQMI* en tant que leader des réseaux terroristes opérant au Sahel ; ensuite, elle évaluera les stratégies de lutte antiterroristes mobilisées par les puissances de l'*OTAN* à titre d'assistance militaire au bénéfice des États sahéliens, en montrant leurs relatifs succès et leurs limites ; cela afin de prendre la mesure pour à terme, élaborer de nouvelles stratégies plus opérantes pour une sortie du terrorisme au Sahel.

1-Les itinéraires géopolitiques du terrorisme contemporain

Qu'est-ce que la géopolitique ? Et que faut-il objectivement entendre par terrorisme ? La définition de la géopolitique a varié dans l'espace et dans le temps selon la configuration des relations entre les États et en fonction de l'évolution des processus politiques à l'échelle stato-national de chaque État. C'est pourquoi le géopolitologue Boniface (2022 [2019, 2020] : 13-15), parle de définition non pas, au singulier mais au pluriel en déclinant dix. Toutefois, les concepts : « science » et « État » sont assez récurrents dans les dix définitions qu'il décline, appartenant à des auteurs différents ayant vécu à des époques tout aussi différentes. Partant de cette récurrence, nous concevons la géopolitique comme la science de l'espace dans lequel se déploie la puissance des États. Si cette définition pourrait être recevable, nous nous hâtons de relever qu'elle met seulement l'accent sur les États en laissant dans l'ombre les groupes armés fauteurs du terrorisme opérant de leur propre chef ou sous les instructions de certains États. Ainsi, nous retiendrons pour des raisons de commodité dans le cadre de cette réflexion, la définition de Yves Lacoste parmi les dix proposées par (Boniface, 2022), car elle éclaire mieux l'aspect géopolitique que le présent propos se donne pour tâche d'analyser : « L'étude des différents types de rivalités de pouvoir sur les territoires, [...] la puissance se mesurant en fonction de potentialité territoriale interne et de la capacité à se projeter à l'extérieur de ce territoire et à des distances de plus en plus grandes » (Boniface, 2022 : 13).

Cette définition nous donne à comprendre que la géopolitique est d'abord une science qui s'occupe de l'étude des conflits entre les pouvoirs établis sur des territoires bien déterminés. Ce qui voudrait dire que le pouvoir étant une puissance, chaque pouvoir se construit sur son territoire en s'affirmant contre ses voisins. Ensuite, que cette science évalue la puissance des États à partir des atouts⁸ dont ils disposent. Et que, c'est en fonction desdits atouts qu'un État pourrait se sentir si puissant au point de vouloir dominer les autres en étendant son influence

⁸ Pourraient être considérés comme atouts les richesses naturelles (ressources du sol et du sous-sol) et humaines.

hors de ses frontières. L'entreprise coloniale constituerait de ce point de vue une patente illustration. Plus loin Yves Lacoste précise sa définition :

Le terme de géopolitique dont on fait de nos jours de multiples usages désignant de fait tout ce qui concerne les rivalités de pouvoir ou d'influence sur les territoires et les populations qui y vivent : rivalités entre des pouvoirs politiques de toutes sortes-et pas seulement des États mais aussi entre des mouvements politiques ou des groupes armés plus ou moins clandestins-, les vérités pour le contrôle ou la domination du territoire de grande ou de petite taille (Boniface, 22 : 14).

Il devient donc clair que même si elle est prioritairement une œuvre des États, la domination dont il est question n'est pas toujours l'apanage des États. Car, des groupes organisés (clandestins ou non), auxquels le droit international ne reconnaît aucune existence juridique pourraient également se constituer en rébellions s'arrogeant ainsi le droit d'affronter les États en revendiquant des portions de leurs territoires comme l'illustrent d'ailleurs pertinemment les cas du *M23* en République Démocratique du Congo (RDC) et du *MNLA* malien. Mis à part les rébellions, les groupes terroristes qui endeuillent les États du Sahel ouest-africain en semant la psychose au sein des populations s'arrogent également ce droit de domination. C'est pourquoi il semble opportun de leur consacrer une réflexion comme celle-ci. En ce sens la géopolitique apparaît à la fois comme un rapport de force entre les États, dans la mesure où certains États agissent par ruse à l'égard des autres ; et comme la science s'occupant de l'analyse dudit rapport de force. Dans cette perspective notre réflexion portera sur ces deux volets. Le volet « ruse » renvoie aux termes fourberie, porteur de masque découlant de la précédente analyse étymologique du mot hypocrisie et caractérise à notre sens la « géopolitique hypocrite », tandis que le volet « science », consistera à analyser la dynamique de la ruse entre les États pour tirer des leçons pour soi-même, afin d'agir avec éthique et clairvoyance dans un monde d'hypocrites. Agir en ce sens serait selon nous, pratiquer une « géopolitique intelligente ».

Si la géopolitique peut être comprise de cette manière, comment comprendre le terrorisme ? Tout comme la géopolitique dont il a du mal à se dépêtrer, le terrorisme a fait l'objet de plusieurs appréhensions depuis la Révolution française jusqu'à nos jours. Mais, sans toutefois entrer dans les querelles définitionnelles en raison de l'absence d'une définition universellement valable, nous adoptons celle qui est proposée par Nyamsi (2025 : 15) : « Usage de la terreur à des fins psychologiques, socioéconomiques, religieuses, culturelles ou politiques ». Nous préférons cette définition parce qu'elle obéit aux critères de définition du terrorisme retenus par l'*Organisation des Nations Unies* (ONU).

1.1. Le terrorisme : Une longue histoire de complicité américaine

Il en est du terrorisme comme du fait islamiste, et si selon Chesnot et Sfeir (2009 : 11) : « Le fait islamiste n'est pas un feu de paille, il s'inscrit dans la durée », nous pourrions en dire autant du terrorisme. C'est ce qui justifie l'expression « longue histoire » dans l'intitulé de cette section. Cependant, nous nous servons des faits historiques comme éléments d'analyse sans toutefois vouloir nous substituer à l'historien. De plus, étant donné que le phénomène du terrorisme s'est mondialisé et de ce fait est protéiforme, il convient de préciser au seuil de cette analyse que l'histoire du terrorisme dont il sera question ici n'a pas pour vocation de faire comprendre le terrorisme des *Frères musulmans* en Égypte, ni celui du *Hamas* palestinien, ni celui des *Shababbs* somaliens, elle ne saurait non plus concerner le terrorisme du *Hezbollah* libanais encore moins celui de *Daech* en Irak et au Levant. Elle se destine à nous permettre de comprendre le terrorisme qui mine les États sahéliens afin que nous nous donnions les moyens nécessaires pour le combattre. Certes, certaines ouvertures sur le terrorisme universel pourraient se faire sans pour autant que cela donne lieu à une digression.

Après cette précision, disons qu'à travers la terreur qu'il impose aux humains par la cohorte mortifère de ses victimes et les préjudices psychologiques que subissent les Personnes Déplacées Internes plus connues sous l'acronyme (PDI)⁹ au Burkina Faso, le terrorisme incarne le mal. À ce titre, il paraîtrait paradoxal de dire qu'une grande démocratie comme l'Amérique qui prétend donner des leçons en matière du respect des droits de l'homme au plan mondial serait complice du mal dont les États sahéliens sont victimes aujourd'hui. Mais ce paradoxe bien ancré fût-il, ne pourrait faire place au doute. Car, le terrorisme que les peuples sahéliens subissent au quotidien apparaît comme le produit de filiation des alliances de circonstance que les présidents Jimmy Carter¹⁰ et son successeur Ronald Reagan¹¹ respectivement 39^e et 40^e président des États-Unis d'Amérique ont nouées avec le monde arabo-musulmans afin de venir à bout de l'Union Soviétique dans la guerre afghane au temps fort de la Guerre froide¹². En effet, dans le contexte d'équilibre de la terreur d'alors où aucune des deux superpuissances : les États-Unis d'Amérique d'une part et l'Union Soviétique d'autre part, n'avait autant de moyens

⁹ Les PDI s'élevaient à plus de 170 000 en 2019 (Diallo, 2020 : 39).

¹⁰ Président des États-Unis d'Amérique de 1977-1981.

¹¹ Également Président des États-Unis d'Amérique de 1981-1984, puis de 1984-1989.

¹² Nous n'ignorons pas quelques causes internes du terrorisme que certains, pour expliquer la crise terroriste au Sahel, déclinent : la pauvreté, la défaillance du secteur militaire des États africains, la faiblesse des États Africains, etc. Mais, nous sommes persuadés que la racine de la plupart de ces causes est exogène. Cette racine se trouverait dans les Programmes d'Ajustement structurel (PAS), imposés aux États africains au cours de la décennie 1975-1985, lesquels Programmes s'étendaient au secteur militaire comme l'a relevé (Zida, 2025 : 109).

pour inquiéter la superpuissance adverse, les États-Unis d'Amérique n'auraient eu d'autres choix que de pactiser avec l'Arabie saoudite, terre d'élection du wahhabisme. Qu'est-ce qui justifierait une telle alliance contre nature ? Certainement le désir de triompher de l'adversaire à tout prix. Triompher de l'adversaire ? Absolument ! Puisque l'Amérique est parvenue au triomphe en paraissant comme la puissance incontestée de la fin de l'histoire, si l'on en croit Fukuyama (1992). À propos de cette diplomatie criminelle de l'Amérique Chesnot et Sfeir (2009) nous assurent que Oussama Ben Laden qui devint le chef de fil de la nébuleuse terroriste *Al- Qaïda*, fut éduqué dans le Wahhabisme rigoureux et :

C'est naturellement dans ce contexte religieux qu'Oussama va être contacté en 1979 par le prince Turki Ben Fayçal, chef du service des renseignements extérieurs, pour recruter au sein de la Légion islamique des combattants (moudjahidin) arabes pour lutter contre l'invasion soviétique en Afghanistan. Les Saoudiens, avec les services pakistanais et leurs parrains américains, mettent sur pied la résistance à l'Armée rouge. Et de fait, Oussama Ben Laden, dans un monde musulman en fièvre, recrutera plusieurs centaines de combattants arabes dès 1980, *via* son association, La Maison des Ansars. Ils vont rapidement gagner leur place au sein des mouvements de résistance afghane. Ils sont entraînés, encadrés, financés et armés par les services américains, qui leur fournissent les fameux missiles Stinger qui feront des ravages dans l'aviation soviétique. (Chesnot et Sf., 2009 : 141).

Partant de cet élément de preuve qui n'est qu'une pièce parmi d'autres de ce dossier sensible, la relation de causalité devient facile à établir. L'Amérique aurait fait d'un honnête homme une figure de proue du terrorisme contemporain qu'elle diabolisa au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Un honnête homme ? l'On pourrait nous objecter qu'ayant reçu une éducation fondamentaliste de type wahhabite Oussama Ben Laden était déjà promu terroriste. Et nous invoquerons deux excuses : d'abord, que bien qu'éduqué dans un Wahhabisme rigoureux, Ben Laden pourrait ne pas être attiré par le terrorisme. Car, Chesnot et Sfeir (2009 : 147) révèlent à son sujet que « Ceux qui ont eu l'occasion de rencontrer Ben Laden se souviennent d'un jeune homme assez modéré dans les années 80 ». Or, « les années 80 », c'est déjà un an après son entretien¹³ avec « Le prince Turki Ben Fayçal » et le début de sa carrière d'agent recruteur des combattants arabes au bénéfice de l'Amérique. Ainsi, nous pourrions en déduire, qu'avant 1979 Ben Laden serait plus modéré et ne ressemblerait en rien à un terroriste potentiel. Ensuite, que même si Ben Laden devenait terroriste il n'aurait pas l'*aura* qu'il a eu, et ne serait pas devenu tristement célèbre s'il n'avait bénéficié de dix ans d'expertise et des fonds américains.

¹³ Entretien daté de 1979.

Après avoir bénéficié de l'expertise et des fonds américains, Ben Laden était suffisamment pourvu de tactiques de guerre et de moyens financiers pour créer une organisation spéciale dénommée *Al-Qaïda*¹⁴. Cette organisation prit la relève de l'encadrement des moudjahidin arabes. Manifestement et dans le même temps, Oussama Ben Laden commence par prendre ses distances vis-à-vis de ses parrains américains¹⁵. En tant qu'initiateur et chef de file d'*Al-Qaïda* Ben Laden entreprend la propagande auprès des mouvances islamistes du monde arabe pour se constituer une armée de métier aguerrie au *djihad* mondial. Au nombre de ses nouvelles recrues pour le compte de cette armée djihadiste figurent les Algériens qui seront les lointains créateurs du *Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat* (GSPC) devenu *Al-Qaïda au Maghreb Islamique* (AQMI) aujourd'hui, et représentant la branche africaine d'*Al-Qaïda*. Le lien entre *Al-Qaïda* naissant et le terrorisme sahélien commence par poindre, en raison de l'influence actuelle d'AQMI sur les groupes terroristes opérant au Sahel tels que : le *Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest* (MUJAO) ; L'*État Islamique au Grand Sahara* (EIGS), pour ne citer que les deux. Dans un tel contexte, la crise libyenne intervient comme un accélérateur de la bombe terroriste dont la détonation ébranle de fond en comble les États sahéliens.

1.2. Le Sahel, un terreau fertile pour l'épanouissement du terrorisme

Si le terrorisme de l'heure actuelle traduit le comble de la violence, l'histoire de la violence au Sahel aurait l'âge des États qui le composent. Et cela justement parce que depuis les indépendances jusqu'à nos jours certains États sahéliens ont été constamment déstabilisés par des mouvements politiques à visée sécessionniste. Pour ne prendre que quelques exemples mentionnons entre autres : le *Front Polisario* luttant pour l'indépendance du Sahara occidental et impliquant le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et la Libye ; le mouvement touareg malien luttant pour l'indépendance de l'Azawad¹⁶. Le Sahel apparaît ainsi comme une région gangrénée par un enchevêtrement de crises. L'on pourrait même dire en termes arendtiens (Arendt, 1991) qu'au Sahel, la violence est devenue banale. Ainsi que le révèle Kaba (2025) dans une très récente analyse consacrée à la renaissance du Sahel :

Le Sahel, vaste ceinture aride s'étendant à travers l'Afrique de l'Ouest, est depuis longtemps une région en proie à des difficultés politiques, économiques et sécuritaires. Le Mali, le Niger et le Burkina Faso, situés au cœur de cette zone, partagent une histoire commune de colonisation, d'indépendances difficiles et de crises

¹⁴ « La base », en arabe.

¹⁵ On peut d'ores et déjà entrevoir l'imminence des attentats du 11 septembre 2001.

¹⁶ Considéré comme un État touareg.

postcoloniales. Ces pays souvent confrontés à des défis similaires – qu’il s’agisse du sous-développement, de la pauvreté, des tensions ethniques ou de la menace croissante du terrorisme – ont longtemps lutté seuls contre leurs propres problèmes internes. À partir des années 2000, la montée des groupes djihadistes, exacerbée par la fragilité de l’État, a aggravé l’instabilité dans la région, entraînant des vagues de violences transfrontalières. (Kaba, 2025 : 13).

De nos jours, il est indéniable que le *Front Polisario* n’est plus une grande préoccupation dans la région même si, les rapports entre le Maroc et ses voisins sont empreints de méfiance. Par contre le dossier touareg reste très préoccupant en raison des soutiens *tous azimuts*. En ce sens, d’après Souka :

À la fin des années 1990, la région voit débarquer le fléau djihadiste. Poursuivi par le pouvoir algérien après dix années de guerre civile, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC, successeur du GIA) trouve dans l’Azawad une zone de repli inespérée. En 2007, le GSPC s’affilie à Al-Qaïda et devient Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), (Souka, 2020 : 171).

Partant de la démonstration faite précédemment à propos du lien entre les nouvelles recrues d’Oussama Ben Laden parmi les islamistes algériens pour le compte d’*Al-Qaïda*, et la création du *GSPC* devenu *AQMI*, on comprend aisément l’impact de la complicité américaine dans la crise terroriste dont les États sahéliers en sont le théâtre aujourd’hui. Car, c’est bien le *GSPC* successeur du *Groupe Islamique Armé* (GIA), lui-même un adversaire historique du *Front Islamique du Salut* (FIS), qui galvanisa le *Mouvement National pour la Libération de l’Azawad* (MNLA) par ses activités terroristes dans l’Azawad malien. Mais, une pensée assez répandue explique le terrorisme dont les États sahéliers en souffrent actuellement par l’implosion de la Libye kadhafiste. Il faut relever que, même si la responsabilité des forces de l’OTAN dans l’assassinat de Mouammar Kadhafi en 2011 sous les instructions de l’Amérique de Barack Obama et de la France de Nicolas Sarkozy reste entière, la crise libyenne constitue de ce point de vue la cause immédiate de l’expansion du terrorisme dans les États sahéliers, et ne pourrait occulter les causes lointaines pour lesquelles l’Amérique fut le parrain des terroristes d’*Al-Qaïda*. Ce qui est incontestable cependant, c’est la double responsabilité de l’Amérique en raison de son implication dans les causes tant lointaines qu’immédiates.

Après la chute du régime libyen les Touaregs maliens et algériens qui (au nom de la Charte pour la fédération du Grand Sahara conclue avec le colonel Mouammar Kadhafi en 2005), avaient pris part aux combats aux côtés de l’armée loyaliste libyenne contre les forces de

l'*OTAN*, retournent dans leurs lieux d'origine avec des armes ultramodernes¹⁷. C'est ainsi qu'ils retrouvent à leur retour l'armée malienne en plein combat contre les rebelles du *MNLA* et *Ansar dine*, suite à l'offensive lancée par le *MNLA* aux *Forces Armées Maliennes* (FAMA) en janvier 2012. Aussitôt ces combattants revenus de la Libye s'engagent aux côtés de la communauté touarègue dont ils sont issus en renversant la tendance et en condamnant l'armée malienne à la défensive ou mieux au repliement. Avec ce renversement de tendance commence la débâcle militaire malienne. *AQMI* se joint à la coalition des rebelles tout en profitant pour étendre ses activités terroristes au-delà des frontières maliennes. Du côté malien, la débâcle des (FAMA) a conduit au coup d'État militaire ayant porté le capitaine Haya Sanogo au pouvoir. Mais celui-ci démissionne sous la pression internationale pour faire place à la transition conduite par Dioncounda Traoré¹⁸. C'est ce dernier qui a pris l'initiative des demandes d'assistance des forces étrangères. Du coup le Mali devint la base de toutes assistances étrangères.

En fait, c'était prévisible. Car, *Crisis Group* aurait attiré l'attention de la communauté internationale dans l'un de ses rapports rendu public en 2012 dont (Maïga, 2022 : 18), rappelle l'esprit, qu'en raison de la multiplicité des acteurs de la crise malienne « Le Nord-Mali pourrait bien devenir un vaste espace d'accueil de combattants djihadistes de toutes origines ». Ce qui paraissait une rêverie des experts à l'époque est devenu une réalité au grand dam des Maliens en particulier et des peuples des États du Sahel en général. Au grand dam des Maliens, parce qu'ils ont vu la barbarie s'abattre sur eux impuissamment. Au grand dam des peuples des États du Sahel, car ils ont éprouvé et aujourd'hui encore, ils continuent d'éprouver l'enfer que leur impose le terrorisme. Ces itinéraires nous ont permis d'explorer les origines du terrorisme sahélien en nous intéressant aux acteurs qui l'ont nourri par leurs actes et leurs jeux géopolitiques pour satisfaire des fins funestes. Il importe maintenant de nous pencher sur les suites donner aux demandes d'assistance et les promesses d'aide dans la lutte antiterroriste pour examiner leur degré de sincérité.

2- La lutte contre le terrorisme au Sahel : Entre humanisme et hypocrisie

Commençons notre analyse par une question : Les puissances de l'*OTAN* peuvent-elles constituer des alliés de bonne foi dans la lutte contre le terrorisme au Sahel ? Posée ainsi

¹⁷ Maïga (2022 : 35), évalue pour le compte du Mali, le nombre de combattants surarmés revenus de la Libye à 2000 hommes.

¹⁸ Président de l'Assemblée nationale de 2007-2012, puis Président de la République par intérim de du 12 avril 2012 au 4 septembre 2013.

brutalement, la question pourrait paraître provocatrice étant donné que l'Union Européenne a conçu tout un programme de formation militaire au bénéfice des FAMA (EUTM Mali) ; étant donné également que la France est intervenue par deux fois, d'abord à travers l'opération *Serval* pour le compte du Mali, puis à travers l'opération *Barkhane* pour le renforcement de la sécurité dans l'espace sahélien, et que le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté le 20 décembre 2012, la Résolution 2085 autorisant le déploiement d'une *Mission Internationale de soutien au Mali sous la conduite Africaine* (MISMA). Toutes ces initiatives constitueraient des preuves concrètes d'humanisme. Sauf exception, lorsque Badiou, (2016 : 26), évoque l'idée d'une « Intervention impériale » en relevant que lorsque le Mali était toujours en proie aux attaques terroristes, certains journaux français rassuraient leurs lectorats du succès de l'intervention qui aurait permis de « Protéger les intérêts de l'Occident », il y a une contre preuve.

2.1. *Serval*, un succès relatif

Menée en accord avec le Conseil de Sécurité de l'ONU, l'opération *Serval* fut presque une victoire sur le terrorisme. Lancée le 11 janvier 2013 par la France contre l'offensive djihadiste en direction de Bamako, elle fut menée avec beaucoup de professionnalisme en mobilisant un effectif de combattants assez conséquent et un matériel de combat adéquat composé d'hélicoptères de combat, d'engins blindés, de chars légers, de Rafales, de ravitailleur en vol, cette liste étant loin d'être exhaustive. Le Saint-cyrien Souka, (2020 : 175) a apprécié la qualité dudit matériel de même que les techniques de combat adoptées. Ainsi, la force *Serval* a pu neutraliser les sanctuaires des terroristes, saisir les munitions, les bombes, les mines, les engins explosifs, les fusils, les mitrailleuses, les lance-roquettes, les mortiers, les missiles sol-air, des milliers de litres de carburant, la liste est encore longue. Ce succès a permis de libérer les régions du Nord du Mali qui étaient investies par les terroristes donnant une lueur d'espoir aux populations qui, jusque-là vivaient en sursis. La reconnaissance fut quasi immédiate et à la mesure de l'exploit. Car, c'est en raison de cet exploit que François Hollande¹⁹ fut accueilli comme un demi-dieu à Tombouctou le 2 février 2013.

Si la contre-offensive française ne se résumait qu'à cela, François Hollande mériterait un panthéon au Mali, faisant de lui probablement un Soundiata Keïta II, en souvenir de la victoire de Soundiata Keïta 1^{er} à la bataille de *Kririna* en 1235. Malheureusement certains faits et gestes de la diplomatie française au cours de cette période ont démontré que la France ne pouvait

¹⁹ Le Président de la République française d'alors.

mériter ledit panthéon. Ainsi, il convient de mettre en lumière quelques faits pour démasquer une fois de plus, les jeux géopolitiques qui se dissimulent derrière les exploits perceptibles par tous. Un de ces faits qui a suscité des inquiétudes aussi bien que des soupçons dans l'opinion publique malienne est la libération de la très stratégique ville de Kidal par les troupes françaises en compagnie des forces tchadiennes sans l'implication des FAMA. La ville de Kidal est très stratégique, parce que dans une section intitulée : « Kidal “ libérée ” sans les forces maliennes » où il s'est livré à un exercice d'établissement des faits, Maïga (2022 : 162) relève que cette ville « moins peuplée que Gao et Tombouctou », constitue « L'épicentre de toutes les rébellions touarègues depuis l'indépendance du Mali ». Tout porte ainsi à croire qu'en tant que ville contestataire, tout le programme de la partition du Mali affirmé le 6 avril 2012 à travers la proclamation de l'indépendance de l'Azawad, s'y décide. Et qu'en manifestant leur solidarité au *MNLA* après ladite libération, les troupes françaises se rendent complices des forfaits du *MNLA*. En menant cette bataille décisive en compagnie des forces tchadiennes sans les FAMA alors qu'est en jeu le destin du Mali, l'on pourrait en voir une certaine réhabilitation de la conférence de Berlin de 1885 où le sort de l'Afrique fut décidé sans les Africains.

En effet, si le but de l'intervention était d'aider les autorités de la transition malienne à recouvrer l'intégrité territoriale de leur pays comme cela fut proclamé lors de l'intervention, pourquoi empêcher les FAMA d'être à la fois acteurs et témoins de la libération de leur chère patrie à laquelle ils ont dédié leur vie, comme ils l'ont été lors de la libération de Gao et Tombouctou, qui sont des villes plus peuplées mais moins importantes au plan stratégique ? Et pourquoi vouloir verrouiller les informations sur les opérations ?²⁰ À juste raison, nous en déduisons que la France aurait bel et bien des visées impérialistes dont l'accuse Badiou précédemment cité. Accusation remise au goût du jour par Nyamsi (2025), et contre laquelle aucun procès en diffamation ne pourrait être intenté. À juste raison, dans la mesure où Maïga (2022 : 164-165), révèle une fois de plus qu'interrogé le 21 février 2013 « sur une éventuelle collaboration avec les rebelles du *MNLA* », le porte-parole de l'état-major de l'armée française « déclarait se coordonner affectivement avec les groupes qui ont les mêmes objectifs, sans préciser ces derniers ». Alors qu'antérieurement « Le ministre de la défense Jean-Yves Le Drian avait

²⁰ Il est difficile de dresser un vrai bilan de l'opération *Serval* en termes de gains et de pertes. Car, Maïga, (2022 : 159) affirme que les informations sur « les opérations militaires françaises » ont été tenues secrètes au point qu'il est impossible de savoir exactement le nombre de combattants islamistes tués. Ainsi, ce n'est qu'après que le gouvernement malien a communiqué un chiffre de « 600 combattants islamistes tués ». N'ayant pas accès aux champs des combats, et les FAMA n'ayant non plus été associés à libération de Kidal, quelle source crédible aurait fourni ce chiffre au gouvernement ?

évoqué des relations “ relations fonctionnelles” entre l’armée française et le MNLA à Kidal ». Il ne faudrait pas s’en remettre à une grande herméneutique pour comprendre un discours géopolitique dont le code serait accessible aux cercles moins intellectuels. Ces deux responsables français approuvent par leurs discours, l’idée d’un Mali à deux États comme c’est le cas au Soudan, et cela afin d’avoir la mainmise sur les réserves aurifères des régions du Nord composantes du supposé État azawadien. Toutes ces manœuvres diplomatiques jettent du discrédit sur le succès militaire de *Serval* qui n’est que la partie visible de l’iceberg. Si tel est le destin de l’opération *serval*, qu’en est-il de l’opération *Barkhane* investie de la mission de la sécurité du Sahel ?

2.2. *Barkhane*, un échec inavoué

Qu’est-ce qu’une Barkhane ? Selon le Dictionnaire *Petit Robert*, une Barkhane « est une dune de sable en forme croissant, dont les extrémités ou cornes pointent dans la direction du vent dominant ». Une des caractéristiques de la Barkhane est sa mobilité suivant la direction du vent. Ainsi, on pourrait dire que le désert est, par essence, le lieu naturel des Barkhanes pour employer une terminologie aristotélicienne. Dans cette perspective, étant donné que l’opération s’est déroulée au Sahel qui est décrit par Kaba (2025 : 13) comme une « vaste ceinture aride s’étendant à travers l’Afrique de l’Ouest », le Sahel est en son essence un désert en devenir. Puisque le Sahel représente la bande située entre le désert du Sahara et la côte atlantique. C’est de là que l’opération tient son nom. *Barkhane* serait donc une opération ambitieuse. Ambitieuse ? Jugeons-la plutôt par ses résultats, car la logique nous interdit des déductions hâtives.

Initiée en août 2014 par la France, l’opération *Barkhane* avait entre autres tâches de lutter contre le terrorisme dans l’espace sahélien. Visiblement, elle remplaçait les opérations locales telles que l’opération *Épervier* lancée depuis 1986 au Tchad dans un autre contexte et l’opération *Serval* sus examinée. Ainsi, *Barkhane* verra naître à ses côtés la force conjointe du *G5 Sahel* Créée en février 2017 par la majeure partie des États sahéliens victimes du terrorisme parmi lesquels : Le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie et le Tchad. Mais, en raison de ses moyens militaires limités la force conjointe du *G5 Sahel* qui mobilisait d’après Boniface (2022 : 144) « 5000 hommes sous-équipés » était censée avoir pour parrain *Barkhane*. Ainsi, les États sahéliens avaient donc de quoi en être fiers parce que le terrorisme pouvait au moins être vaincu par les armes grâce à l’expertise militaire de *Barkhane*, afin que d’autres pistes soient explorées

aux fins de déradicalisation. Mais, cet enchantement s'est très vite mué en désenchantement. Car, *Barkhane* aurait un programme de combat prédéfini.

D'après ce programme, seuls les terroristes d'*AQMI* constitueraient la cible de *Barkhane*, les autres en sont exemptés sous prétexte qu'ils ne constitueraient pas une grande menace. Les terroristes d'*Ansar Dine*, du *MUJAO* et de *L'EIGS*²¹ sont-ils vraiment dociles ? Diplomatiquement oui, mais objectivement non. Non, parce que aucune statistique n'établit que toutes les victimes du terrorisme dans l'espace sahélien sont le fait des terroristes d'*AQMI*. Non parce que la stratégie qui consiste à sélectionner les terroristes à combattre ne saurait se justifier du moment où les différentes factions terroristes opèrent ensemble. Comme l'a révélé Maïga (2022 : 154) : « Les éléments d'Ansar Dine, du Mujao et d'AQMI se sont regroupés et ont mobilisé plusieurs dizaines de pick-up armés avant d'avancer en direction de la bourgade de Konna, à 70 Km de Mopti, attaquée le 9 janvier ». Il est clairement stipulé ici que les éléments des trois groupes terroristes se sont mobilisés pour attaquer. Pourquoi alors une géométrie variable dans la contre-offensive ? Iyad Ag Ghali, le chef d'*Ansar Dine* participe souvent aux discussions à travers ses représentants, nous dira-t-on. Où en sont alors les résultats desdites discussions ? La paix est-elle rétablie au Mali ? Non ! La paix est-elle rétablie au Sahel ? Non plus ! Comment pourrait-on parvenir à la paix dans ces conditions quand *Barkhane* qui est censée collaborer efficacement et contribuer par sa collaboration à la restauration de la paix dédouane *Ansar Dine* et *MUJAO*, alliés d'*AQMI* et grands soutiens du *MNLA* ?

Dans cette perspective, si *Barkhane* a essuyé des attaques comme celle de Tombouctou datée 14 avril 2018, faisant des blessés dans ses rangs comme l'a noté (Diallo, 2020 : 18), c'est justement parce qu'elle était dans cette logique de sélection des cibles. Partant de l'idée que *Barkhane* serait une opération ambitieuse notre analyse est parvenue à l'idée d'une opération paria. L'on pourrait en voir derrière cette contre-offensive à géométrie variable, une suite logique du projet impérial et néocolonial qui constitue la partie immergée de l'iceberg mis en lumière précédemment. En ce sens les « Zones d'ombre » que (Galy, 2013) devinait derrière la « Guerre au Mali », semblent justifiées. Dans l'ensemble, l'assistance militaire française teintée d'hypocrisie et de calculs géopolitiques a été contre-productive. Il convient maintenant de nous pencher sur l'expertise militaire apportée aux FAMA par l'Union Européenne à travers le programme de formation *EUTM Mali*, pour évaluer sa portée.

²¹ Acronyme de l'État Islamique au Grand Sahara.

2.3. *EUTM Mali*, une expertise hors-sol

Moins hypocrite que la France, l'*Union Européenne* (UE), soucieuse du bien-être du peuple malien et par ricochet du bien-être des peuples sahéliens²², a bien voulu les gratifier d'une mission de formation militaire en contexte sécuritaire : *Mission de formation de l'armée malienne de l'Union européenne* (*EUTM*²³ Mali). Mais en plaçant cette mission sous le commandement du Général d'Armée François Lecointre²⁴, alors que ce dernier exhortait en avril 2024 la France à recoloniser l'Afrique, l'humanisme qui la fonde semble se convertir en antihumanisme. La France ne pourrait imposer sa vision à toute l'*UE*, nous objectera-t-on. Et nous répondrons qu'en dépit du caractère démocratique de cette institution la voix française, quoique minoritaire n'est pas moins influente en matière de *lobbying*. Toutefois, quelle que soit la pertinence de notre réplique, elle demeurera tout de même une spéculation métaphysique. Or, la métaphysique répugne à l'esprit positiviste avide du concret. Descendons donc du ciel des métaphysiciens pour nous confronter un tant soit peu aux faits afin de rendre service aux disciples d'Auguste Comte.

Il est donc incontestable que toute œuvre humaine est marquée d'une manière ou d'une autre du sceau de l'imperfection. Mais, au lieu d'une simple imperfection qui invite au surpassement de soi, lorsqu'une œuvre de grande envergure comme *EUTM Mali* adoptée sur la base de la *Résolution 2071 du Conseil de sécurité des Nations unies*, est si lacunaire et si limitée, au point de ne pouvoir rendre service à l'humanité, elle se dévalorise elle-même par son incapacité à atteindre ses objectifs. Ce disant, attardons-nous sur les quatre limites de *EUTM Mali*, relevées par Maïga (2022 : 285-287) non pas, pour reprendre ce que l'on sait déjà et qui passe pour être un lieu commun, mais pour examiner leur impact dévastateur sur le succès de ladite mission. Débutons notre analyse par la première limite : « Le choix de la mise en place des GTIA ». Un des préceptes de Montesquieu, (1995) qui a valeur sentencieuse dans l'univers juridique est que la logique de l'édition des lois tienne compte du climat. Ce précepte semble s'imposer au domaine militaire où la tactique militaire a depuis toujours valorisé la connaissance de l'ennemi

²²Cela parce que la sécurité du Sahel dépend de la sécurité du Mali, considéré comme « l'épicentre » du terrorisme. De plus, hormis la formation de l'armée malienne en vue, *EUTM Mali* avait aussi pour tâche de conseiller et de former la force conjointe du *G5 Sahel* tout en œuvrant pour le renforcement de la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme.

²³ En réalité l'acronyme *EUTM Mali* est un anglicisme qui signifie *European Union Training Mission in Mali*.

²⁴ Officier Supérieur de l'armée française, Ancien Chef d'État-Major de 2017 à 2021, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur depuis février 2023, le Général François Lecointre a été le premier commandant de la mission *EUTM Mali* à laquelle il a beaucoup contribué durant les sept premiers mois (de janvier à juillet 2013), avant d'être remplacé par le Général de Brigade Bruno Guibert en août 2013 qui sera à son tour remplacé lorsque la durée de la formation fut prolongée.

comme *condition sine qua non* de la victoire au combat, surtout dans le cadre d'une expertise et d'un partage d'expériences comme celui de *EUTM Mali*. L'ignorance de ce précepte-principe ayant entraîné *EUTM Mali* dans la mise en place des *GTIA*, il faudrait en voir une expertise hors-sol.

En effet, les *Groupements Tactiques Interarmes* (*GTIA*), une tactique militaire initiée par les missionnaires européens à partir des expériences tirées des guerres menées en Afghanistan et en Irak a été contre-productive au Mali. Et cela, pour la bonne raison que les terrains de combat ne sont pas les mêmes. Ainsi, en confrontant deux réalités l'on cernerait tout le contraste. L'Afghanistan par exemple, est un pays au relief difficile d'accès, son climat est composite avec des variations régionales de températures et de précipitations, seules les parties Nord et Sud-ouest du pays abritent quelques plaines avec un climat de steppe au Nord et un climat aride, similaire à celui du Sahel au Sud. Or, les combats contre les Talibans se déroulaient dans les Provinces du Panjshir et Baghlān situées toutes deux au Nord-Est, puis à la frontière du Pakistan qui sont toutes des zones montagneuses. Comment voudrait-on alors appliquer les techniques de combat des zones montagneuses au Sahel où le climat tel que décrit précédemment est aride, et où, mis à part quelques massifs comme le massif des Ifoghas situé au Nord-Est de Kidal, les montagnes et la végétation sont quasi inexistantes ?

Le paradoxe reste entier. Les missionnaires de *EUTM Mali* s'en étant rendus compte de l'inadaptabilité des *GTIA*, ont préféré s'inspirer de la tactique de l'armée tchadienne réputée pour son habileté dans le combat en zone désertique. Pourtant cela n'était pas inclus dans le projet de départ lors de la conception des modules de formation. Le paradoxe semble se renforcer davantage. Cette inadaptabilité des *GTIA*²⁵ au Mali, permettrait de comprendre l'échec et la capitulation de l'armée américaine face aux Talibans afghans quoique moins préparés et moins outillés que les soldats américains, après vingt ans de combat. Le fait est que le terrain afghan paraît étranger aux soldats américains de la même manière que celui du Vietnam leur paraissait étranger lors de la guerre qui opposait l'Amérique au Vietnam de Hô Chi Minh (1955-1975). Toutes ces capitulations impliqueraient non seulement les limites de l'armée américaine, mais aussi les limites des forces de l'*OTAN* dont l'Amérique incarne l'emblème. S'il est évident que la tactique de l'armée tchadienne a valeur d'exemple comme

²⁵ Maïga (2022 : 286), a raisonné sur les limites des *GTIA* en termes de superficie et d'effectif militaire et non pas, en termes du climat et du relief comme nous l'envisageons ici. Selon lui, la superficie du Mali étant de 1 million de km², le gabarit d'efficacité d'un *GTIA* s'étendant sur 400km² au maximum, il en faudrait plusieurs alors que le Mali a un effectif militaire limité.

les missionnaires européens l'ont eux-mêmes réalisé, pourquoi alors ne mettrait-on pas en œuvre des stratégies endogènes plus adaptées aux réalités locales en sollicitant une expertise régionale ou continentale, pour s'épargner des expertises exogènes plus évasives et empreintes de diversions ?

Abrégeons pour passer à la seconde limite de *EUTM Mali*, car une étude détaillée de ce dossier pourrait excéder le cadre d'un article. « La multiplicité des formateurs de différents pays ». Étant donné que les formateurs venaient de différents pays de l'*UE*, ce qui implique déjà une diversité doctrinale en matière de stratégies militaires, du fait de l'inexistence d'une doctrine militaire commune faisant consensus au sein de l'*EU*. L'on pourrait donc s'attendre à une catastrophe. Car, l'hypothèse d'une concurrence au sens d'une contradiction entre différentes doctrines militaires ne serait pas exclue. Or la contradiction, lorsqu'elle intervient dans un raisonnement logique différent du schème hégélien, elle embrouille l'auditoire. Dans cette perspective la formation devient elle-même un cauchemar pour ceux auxquels elle est destinée. De la seconde limite, passons à la troisième en faisant de la quatrième limite de Maïga notre troisième, car nous procédons par déduction et nous en trouvons un lien de conséquence entre la seconde et la quatrième limite de ce dernier. Notre choix de procéder de cette manière s'explique par le fait que toute doctrine se traduit toujours dans un langage. « La barrière de la langue et utilisation des interprètes ». Conséquence logique de la « multiplicité des formateurs », la barrière linguistique est un facteur parmi d'autres permettant de comprendre pourquoi les formateurs de *EUTM Mali* ne pouvaient atteindre leurs objectifs. En effet, plus d'une vingtaine de pays composent l'*UE* avec des langues spécifiques, combien d'interprètes aurait-il donc fallu, plus d'une vingtaine ? Maïga n'a pas abordé dans le sens de cette question. Car, il s'est contenté de la remarque significative suivante :

Il y avait plein d'instructeurs qui ne comprenaient pas français et aussi assez de militaires de l'armée malienne qui ne comprenaient pas français également. De ce fait l'utilisation des interprètes s'est très vite imposée et est devenue systématique. Le hic est que les interprètes sont des civiles (*sic*) qui ne maîtrisent pas la terminologie militaire. Cela a eu pour conséquence de troquer souvent le message au cours de l'instruction et d'apporter des incompréhensions (Maïga, 2022 : 287).

Le terme « incompréhensions » qui sanctionne la fin de ce passage confirme d'une certaine manière l'idée que nous avons ci-dessus mise sous le terme « embrouiller l'auditoire » dans la seconde limite. Ainsi qu'il apparaît, de quelque manière qu'on l'envisage la formation de l'*UE* était piégée et vouée d'avance à l'échec. Mais, ne tirons pas déjà cette conclusion sans examiner

la troisième limite de Maïga dont nous avons bien voulu en faire notre quatrième : « La non-maîtrise de l'armement en utilisation au sein de l'armée malienne par certains formateurs ». Portant également une Casquette militaire Maïga (2022 : 287), explique cette « non-maîtrise » par le fait que : « L'armement utilisé dans l'armée malienne étant majoritairement des armes de type russe donc non utilisées par les pays de l'OTAN, il s'est vite avéré que beaucoup de formateurs ne maîtrisent pas lesdites armes ». Si telle est bien la raison, le bon sens voudrait que l'EU implique les experts russes dans sa mission de formation. Pourquoi ne les a-t-elle donc pas associés ? Parce que l'implosion de l'Union soviétique qui a tant extasié Fukuyama ne signifie pas vraiment le triomphe d'un monde unipolaire ; car la Russie, rejetons de l'Union soviétique reconstruit sa puissance et constitue de ce fait, l'ennemie des puissances de l'OTAN, nous dira-t-on. Une telle réponse met en lumière une fois de plus, l'hypocrisie et les jeux géopolitiques dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Que faire alors pour en finir avec le terrorisme au sein des États sahéliens si l'assistance des puissances de l'OTAN connaît plus limites que de succès ?

3. Nouvelles stratégies pour en finir avec le terrorisme au Sahel

Qu'est-ce qu'une stratégie ? D'après la définition fournie par le *Dictionnaire de langue française* et retenue par Maïga, (2022 : 31), « Au sens didactique, la stratégie fait partie de l'art militaire qui consiste à préparer, à diriger l'ensemble des opérations de la guerre. L'art de manœuvrer. Logique implicite ou explicite pour atteindre un objectif complexe et à long terme ». À travers cette définition, il est clair que la stratégie est par essence l'affaire des militaires. Ainsi l'on pourrait nous reprocher notre prétention à vouloir traiter de stratégie sans être militaire encore moins stratège. Et nous opposerons à cet argument cette pensée souvent attribuée à Clémenceau : « La guerre est une chose trop grave pour être confiée à des militaires ». Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que les civils devraient se substituer aux militaires dans l'art de la guerre. Mais les civils ne devraient pas non plus être considérés comme des naïfs en matière de stratégie. Car, étant donné qu'elle constitue une activité de l'esprit comme tout autre, quiconque s'y exerce devrait pouvoir en traiter tout comme par l'exercice et la formation le Colonel Maïga a pu traiter d'un sujet de Sciences politiques pour lequel il a été élevé au grade de Docteur *ès* Sciences politiques, alors qu'initialement ce domaine est censé être le domaine réservé des civils : politologues, géopolitologues, juristes, philosophes politiques, chercheurs en relations internationales, la liste est encore longue !

3.1. Développer des compétences militaires nationales en matière de lutte antiterroriste

Pour réussir la lutte antiterroriste, chaque État sahélien devrait pouvoir « Compter sur ses propres forces », selon le mot d'ordre de Mao Tsé Toung en refondant son armée. La perspective de ce grand leader chinois nous semble être fondamentale dans le contexte de lutte antiterroriste au Sahel. Cela précisément parce que l'inefficacité des États sahéliens dans la lutte antiterroriste s'explique en partie par le fait que depuis les indépendances jusqu'à nos jours les différents régimes politiques qui se sont succédés au sommet desdits États ont construit une armée partisane à peine nécessaire pour sécuriser leurs pouvoirs. Jamais ils n'ont bâti une armée de métier pour la défense nationale. C'est pourquoi à la moindre incursion de l'ennemi, ils sont obligés de solliciter l'assistance militaire étrangère pour assurer leur sécurité nationale. L'on pourrait à bon droit s'interroger sur le sens de l'indépendance qu'ils clament tant si soixante (60) années d'indépendance n'ont pu suffire pour s'assumer. En ce sens "compter sur ses propres forces" signifie selon nous : s'assumer dans toutes les acceptions du terme. Dans le cadre de cette réflexion cela implique la capacité à compter sur son armée pour réduire la dépendance à l'égard des puissances étrangères. Sur ce point nous partageons l'avis de Souka, (2020 : 206), selon lequel « Les budgets militaires ruinent les économies ». Mais contrairement à ce dernier, nous pensons que le jeu en vaut la chandelle et il conviendrait plutôt que chaque État assainisse ses finances publiques pour booster son économie afin d'avoir les moyens d'entretien de son armée. Puis la refonder pour en faire une armée républicaine au service de la nation. Car, si sa solution selon laquelle certains États africains pourraient mutualiser les efforts au plan sous-régional pour mettre en place une politique de défense commune nous paraît innovante parce qu'elle entre dans le cadre du projet panafricain que nous recommandons dans le cadre de cette réflexion, sa disposition d'après laquelle les États africains pourraient recourir « à la défense civile citoyenne » et cela « En lieu et place d'une armée de métier » (Souka, 2020 : 210) nous semble discutable dans un contexte du terrorisme. Certes, nous partageons l'idée d'une « défense civile », mais pas que celle-ci puisse remplacer l'armée régulière. En contexte du terrorisme « la défense civile » viendrait pour renforcer l'armée dont les effectifs seraient en deçà des attentes pour en finir avec les forces du mal. Ces combattants civils Pourraient constituer des forces populaires à l'exemple de l'armée populaire vietnamienne initiée par Hô Chi Minh en son temps mais pas des milices. Nous semblons ainsi évoluer vers l'idée du service militaire recommandé par Souka, (2020 : 210). Si cette idée n'est pas exclue, l'auteur reconnaît lui-même qu'elle n'est réalisable qu'en temps de paix.

Le cas des *Volontaires pour la Défense de la Patrie* (VDP) du Burkina Faso semble constituer une jurisprudence au plan africain, en matière de défense nationale. Car, tandis qu'un peu partout en Afrique les gouvernements en difficultés ont souvent recours aux milices armées pour assurer leurs pouvoirs et satisfaire les fins égoïstes, le Burkina Faso, après avoir essayé l'initiative des groupes d'autodéfense (Koglweogos, Dozos) sous le régime du président Roch Marc Christian Kaboré, est passé à la formalisation de la contribution des civils. Ainsi, l'adoption de la loi de 2022 instituant le statut de *VDP*, faisant désormais des *VDP* des membres à part entière de l'armée serait juridiquement fondée parce qu'une telle initiative accroîtrait le crédit des *VDP* en leur donnant plus de visibilité. Cela précisément parce qu'à la différence des groupes d'autodéfense qui constituaient des groupes entièrement à part et qui pouvaient aisément échapper au contrôle de l'État, les *VDP* en tant que partie intégrante de l'armée seraient faciles à contrôler, en dépit de quelques dérapages constatés ici et là. Toutefois, la formation des *VDP* devrait être continue pour plus de professionnalisme.

Mais, pour mieux réussir sa lutte antiterroriste l'armée Burkinabé gagnerait à se souder davantage et à taire les dissensions en son sein. Puisque la crise qui la secoue et qui a fait l'objet d'analyse de (Diallo, 2020 : 81), fragilise son combat contre le terrorisme. Cette crise expliquerait pourquoi certains membres de la hiérarchie militaire, du fait de leur divergence avec la politique d'enrôlement des *VDP*, préfèrent les mettre en première ligne au front pour qu'ils servent de chair à canon²⁶. C'est un injustice ! En effet, entre le militaire qui aurait suivi les cours à l'école de guerre ou reçu une formation *ad hoc* et qui exerce le métier des armes et le *VDP* (un civil qui n'a suivi que quelques semaines de formations relative au maniement des armes), lequel est-il le mieux outillé pour faire face à l'ennemi ? Et pourtant, il est établi que « Les *VDP* apportent aux FDS leur connaissance approfondie du terrain et des communautés locales, ce qui est précieux pour les opérations de renseignement » (Zida, 2025 : 198). Pour vaincre le terrorisme au Burkina Faso, l'armée gagnerait à respecter l'esprit de corps qui fait partie de la déontologie militaire. Cela est capital pour une meilleure intégration des *VDP*.

L'initiative des *VDP* pourrait inspirer le Mali qui a connu lui aussi les groupes d'autodéfense comme les Dogons et les Dozos avec la montée aux extrêmes du terrorisme. Une telle initiative

²⁶ D'après les informations que nous avons recueillies auprès de certains *VDP*, *PDI* et certains proches des militaires subalternes à Koupéla dans la région du Centre-Est, il en ressort que les *VDP* subissent parfois une discrimination de la part de la hiérarchie militaire, au point que certains capitaines de l'armée les mettent en première ligne au front et replient leurs hommes à l'approche de l'ennemi sous-prétexte que les espoirs sont trop portés sur les *VDP* tout comme si leur contribution pourrait suffire pour ramener la paix au Faso.

pourrait permettre à l'État malien d'augmenter ses effectifs militaires pour mieux réussir sa lutte contre le terrorisme, nonobstant sa grande superficie. Au demeurant, tous les États sahéliens pourraient s'approprier cette stratégie en la perfectionnant à travers les sensibilisations et la formation sur le respect des droits humains.

3.2. Parachever le projet panafricain pour parvenir à une conscience africaine de lutte antiterroriste

L'idée du panafricanisme a d'abord germé dans l'esprit des Négro-américains qui avaient créé un mouvement de lutte pour la reconnaissance des droits civiques des Noirs dans l'Amérique ségrégationniste du siècle dernier. L'on pourrait associer à ce mouvement les noms des célébrités telles que William Du Bois, Marcus Garvey. Récupérée par Kwame Nkrumah lors de ses pérégrinations entre l'Amérique et l'Angleterre dans le cadre de ses études, ce dernier en a fait à la fois une idéologie et une théorie politique de grande envergure par laquelle il voulait réunir, disons plutôt unir (Nkrumah, 1994), en écho au titre de l'un de ses ouvrages, les États africains dans un grand ensemble capable de se dresser contre l'impérialisme occidental. C'est dans cette perspective que s'est imposée l'idée des « États-Unis d'Afrique ». Mis en minorité par ses pairs des indépendances qui préféraient rester chacun maître chez soi que d'être gouverneur de province d'une Afrique unie, son idée semblait être enterrée, avec requiem ou non. Contre toute attente elle renaît de ses cendres depuis peu et galvanise les nouvelles élites. Loin d'être une simple mode, le panafricanisme passe pour être une doctrine intellectuelle d'avant-garde en faveur de l'action (*praxis*) en Afrique, et c'est en tant que doctrine d'action que nous la mobilisons dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Sahel. Ainsi, en quoi le parachèvement du projet panafricain pourrait-il contribuer à la résolution du terrorisme au Sahel ?

À travers l'unité qui imposera l'obligation de consentir des sacrifices communs en matière de lutte antiterroriste en vue de la paix perçue comme un bien commun. Les sacrifices à consentir concernent les hommes, les moyens financiers, l'expertise militaire. En ce sens le panafricanisme émerge comme une seconde solution endogène dans la lutte antiterroriste parce que comme l'a justement relevé Souka, (2020 : 210) : « Tous les Africains sont des frères. La fraternité doit dépasser les frontières et la quiétude envahir les nations africaines ». Or, à l'état actuel des choses la sève nourricière de cette fraternité fait défaut, précisément parce que la fraternité est demeurée au sein des frontières nationales et les institutions qui sont censées la promouvoir tant au niveau régional, aussi bien qu'au niveau continental africain sont devenues

des instruments de propagande à la solde des puissances néocoloniales au point qu'elles demeurent inefficaces dans la lutte contre le terrorisme. Faut-il donc s'étonner que la force *ECOMOG* de la *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (CEDEAO), supposée être une force « d'interposition » soit impuissante face au terrorisme en Afrique de l'Ouest, et que le *Conseil Paix et sécurité de l'Union Africaine* (CPS UA) ne puisse pas intervenir avec succès en Somalie contre les *Shababs*, au Nigéria contre *Boko Haram*, encore moins au Sahel devenu un vivier des terroristes de tout acabit ? C'est donc à juste titre que le Lieutenant-colonel Damiba, (2021 : 122), parle « Des mécanismes de coopération inopérants ». Certes, l'on nous fera remarquer que l'*Union Africaine* (UA) ne serait pas restée indifférente face au terrorisme, parce qu'elle aurait mobilisée environ 2500 hommes au Mali, qu'elle fait de son mieux mais ce sont les moyens qui font défaut pour qu'elle fasse davantage. Et nous répliquerons qu'un « continent convoité » (M'Bokolo, 1985) à l'instar de l'Afrique ne manque jamais de moyens, la raison se trouverait plutôt ailleurs. Cette raison se résume selon nous au manque de volonté politique mis en exergue à juste mesure par Moussa Faki Mahamat²⁷, dans son discours à l'occasion de la *16^e session extraordinaire de la conférence de l'UA* tenue à Malabo en Guinée Équatoriale et rangé en *annexe 1* par Nyamsi :

La volonté politique a fait défaut, alors que nous avons les moyens et les hommes qu'il faut. Les armées africaines comptent environ 2. 700.000 hommes. Mobiliser seulement 1 à 2 % de cet effectif et les doter des moyens nécessaires permettraient de réduire notre dépendance des forces étrangères et de faire face, avec plus de chance de succès, au terrorisme (Nyamsi, 2025 : 153-159).

Ce passage nous indique par sa forme et son contenu que l'auteur du discours est un panafricaniste convaincu²⁸. Et en tant que tel il trépigne d'impatience face à l'inertie politique des décideurs africains. Pour tirer ces derniers de leur léthargie, il leur rappelle les atouts dont ils disposent pour lutter efficacement contre le terrorisme : « nous avons les moyens ». Nul doute ! Car, c'est en raison desdits moyens que l'Afrique semble devenir l'eldorado des grandes puissances dont les multinationales exploitent les ressources minières de toute gamme de façon anarchique. Mais, il n'y a pas que des moyens en Afrique, il y a aussi « les hommes ». En bon diplomate et de surcroît tchadien d'origine, Moussa Faki est bien informé des exploits de l'Armée tchadienne, lesquels exploits sont confirmés par les missionnaires de *EUTM Mali*.

²⁷ Président de la Commission de l'Union Africaine du 30 janvier 2017 au 15 février 2025.

²⁸ Du fait qu'en lieu et place de « Vous » qui désignerait les Chefs d'État africains, il emploie le « Nous », pour indiquer par-là que la question sécuritaire en Afrique ne concerne pas seulement les Chefs d'État mais elle concerne tout le monde y compris lui-même.

Pourtant dans une section intitulée « Les armées hégémoniques de l'Afrique subsaharienne » où il rappelle le classement effectué par le *Global Fire Power* (GFP) daté de 2018, Souka, (2020 :195) précise bien que l'armée algérienne est classée 23^e au plan mondial, et au plan africain elle occupe le deuxième rang après l'armée égyptienne classée 12^e au plan mondial et que l'armée sud-africaine classée 33^e au plan mondial, vient après l'armée algérienne. Ce classement ne fait aucun cas de l'armée tchadienne tant appréciée par les missionnaires de *EUTM Mali*. Quoi qu'il en soit, l'on pourrait imaginer le potentiel militaire dont disposeraient les États africains réunis. Déduisons donc que les États africains auraient l'expertise militaire nécessaire pour en finir avec le terrorisme sur le continent, afin que la paix prévale du Cap au Caire, de la mer Rouge à l'Océan Atlantique, pour peu qu'ils s'arment d'une volonté politique, mobilisent les moyens nécessaires pour acquérir le matériel adéquat et encouragent le partage d'expérience entre les différentes unités militaires.

Ce partage d'expérience est incontournable dans la mesure où les militaires des États sahéliens sont supposés être plus aguerris au combat en zone désertique que leurs frères d'armes des pays côtiers et ceux de la zone équatoriale. Pour plus d'efficacité, un quota pourrait être fixé en terme d'effectif militaire à pourvoir, mais ce principe devrait être souple pour que chaque État puisse mobiliser l'effectif qui lui convient en raison de la taille de son armée, étant donné que les États n'ont pas les effectifs militaires. Les effectifs ainsi mobilisés seraient placés sous le commandement d'un Officier supérieur d'une armée hégémonique d'un État africain. Cette noble mission pourrait être attribuée à un Officier supérieur de l'armée égyptienne. Puis choisir les plus proches collaborateurs de ce dernier parmi les Officiers supérieurs des armées algérienne, sud-africaine, tchadienne, nigériane, etc. Toutefois, un travail préalable de conscientisation devrait être fait pour que ceux auxquels le commandement échoit ne s'enflent d'orgueil en traitant leurs subalternes avec mépris. Car, cela pourrait mettre à rude épreuve les chances de succès de la mission. Les moyens d'entretien seraient assurés par les États sur fonds propres. Là aussi les États ayant une meilleure situation économique pourraient mieux faire que les moins nantis, sans pour autant que cela donne lieu à la haine ou aux animosités. S'agissant des champs d'entraînement, le Sahara aurait longtemps été une zone de test des armes pour la France. Une Afrique unie autour des problèmes de sécurité devrait débouter la France de ce droit illégal, rompre les accords de coopération militaire avec celle-ci en réservant le Sahara pour les entraînements et le partage d'expérience de l'armée panafricaine sur laquelle reposeraient les espoirs de paix. Mais, cela ne devrait pas se faire sans une étude préalable des

risques climatiques encourus. Justement parce qu'aujourd'hui plus que jamais aucune action humaine ne pourrait se mener sans une évaluation d'éventuels préjudices climatiques. Une fois tous ces pas franchis, les renseignements pourraient se faire à tous les niveaux à l'échelle locale pour remonter les informations au pôle de commandement. Il ne faudrait donc pas différer l'échéance d'autant plus que « les moyens et les hommes » sont déjà disponibles et les vies humaines périssent du jour au jour au Sahel. De plus, à l'heure actuelle où les États côtiers ouest-africains qui, naguère se croyaient immunisés contre le terrorisme subissent de récurrentes attaques terroristes, il appert que plus aucun État n'est épargné par le terrorisme. Puisse cette preuve suffire pour hâter l'achèvement du projet panafricain !

Enfin Moussa Faki conseille les décideurs africains de « réduire » la dépendance de l'Afrique « des forces étrangères ». Puisque ses expériences diplomatiques et la *realpolitik* menée par les Puissances de l'OTAN, achèvent de le convaincre que les vraies solutions aux problèmes africains ne viendront pas d'ailleurs. Il s'explique au paragraphe suivant en ces termes :

Notre combat contre le terrorisme est ralenti par l'absence d'un engagement fort de la Communauté internationale à nos côtés. Celle-ci applique à notre égard la politique de double standard international. Alors que la lutte contre DAESH au Moyen-Orient a bénéficié d'une mobilisation internationale à tous les niveaux, celle contre le terrorisme en Afrique est réduite à une portion congrue

Ce détail, met en lumière l'hypocrisie et les jeux géopolitiques que cette réflexion s'est attelée à relever, et le terme « politique de double standard international » l'indique si bien. Les vies humaines en Afrique comptant moins que celles des autres contrées du monde, du moins suivant la posture adoptée par la communauté internationale au Moyen-Orient, qu'est-ce qui pourrait bien obliger cette Communauté internationale à inscrire le dossier africain dans le registre de ses priorités ? C'est d'ailleurs pour cela qu'il faudrait un réveil africain au plan politique et géopolitique pour prouver au reste du monde que l'Afrique est capable de quelque chose. Ce réveil passerait bien évidemment par le vrai panafricanisme qui associe les actes aux discours et non pas celui des discours qui a prévalu depuis toujours. Kaba, (2025 : 12), l'appréhende à travers la « renaissance politique au Sahel ». Il est indéniable que la signature de la *Charte du Liptako-Gourouma* le 16 septembre 2023 instituant l'*Alliance des États du Sahel* (AES), reconfigure les lignes géopolitiques en faveur du panafricanisme *fair-play*. Néanmoins, ce panafricanisme ne devrait pas être régional comme le recommande Kaba, le projet devrait s'étendre à toute l'Afrique (conformément à l'étymologie grecque du mot *pân* qui signifie tout, entier), pour éviter que de nouvelles contraintes frontalières ne viennent à s'imposer au point d'entraver les

actions continentales. De plus, un panafricanisme régional comprimerait la fraternité tant recherchée au sein des ensembles régionaux entraînant éventuellement des méfiances entre les régions. Dans ces conditions les ennemis internes d'une région pourraient se réfugier dans la région voisine pour mener des actions de déstabilisation contre leur région dont ils désapprouvent l'orientation politique. Le cas du chef de file d'*Ansar Dine* Iyad Ag Ghali, réfugié en Algérie constitue de ce point de vue une patente illustration. Aussi, le fait que l'Algérie ait pu abattre le drone malien à Tinzawatène le 31 mars 2025, indique clairement qu'elle ne se sent pas concernée par les problèmes de sécurité de l'AES. Ces quelques illustrations témoigneraient contre le projet du panafricanisme régional recommandé par Kaba. Si la sécurité du Sahel, et partant de celle de l'Afrique tout entière est à ce prix, quelle géopolitique faudrait-il adopter en tant que projection hors du territoire pour la pérennité et la prospérité de l'Afrique en général et du Sahel en particulier ?

3.3. Changer de lignes géopolitiques

Prototype singulier de recettes exogènes, le changement de ligne géopolitique permettrait aux États sahéliens d'avoir de nouveaux partenaires plus sincères et moins hypocrites. Car, la logique géopolitique dans laquelle ces États ont, comme la plupart des États africains d'ailleurs, évolué depuis les indépendances jusqu'à ce jour est verticale, condescendante, hypocrite voire scandaleuse, si l'on en croit (Verschave, 1999). En ce sens, le changement de lignes géopolitiques plaide en faveur d'une géopolitique horizontale, fondée sur un partenariat gagnant-gagnant où les États africains pourraient faire valoir leur souveraineté. Pourquoi penserait-on alors que le faire, c'est quitter un maître pour un autre ? C'est plutôt une manière de secouer le joug d'un maître devenu trop sadique et arrogant pour nouer de nouvelles relations géopolitiques profitables avec d'autres partenaires. Ce que Bamaze N'Gani, (2024 : 1007), désigne par « Une sorte de volte-face de l'esclave prenant conscience des incapacités de son maître sans sa présence ». Dans cette perspective la démarche géopolitique de l'AES consistant à se rapprocher de la Russie ne serait pas une diplomatie d'amateurs, parce qu'elle nous semble être une bonne esquisse de la nouvelle géopolitique que nous défendons dans cette section. Car, elle résout en partie le problème de sécurité non seulement à travers la force paramilitaire *Wagner* sollicitée par la junte malienne, mais aussi contribue potentiellement à la résolution des difficultés relatives au maniement des armes russes face auxquelles les missionnaires de *EUTM Mali* ont été incompetents.

Néanmoins, si ces raisons militent en faveur d'une géopolitique entre la Russie et les États de l'AES (Russie-AES), il faudrait cependant éviter l'angélisme qui consiste à considérer la Russie comme un messie libérateur sans penser en même temps aux éventuelles dérives pour inviter à la prudence. En effet, s'il est juste d'exhorter les gouvernants africains à former « des fédérations interétatiques » comme Nyamsi, (2025 : 140-141) l'a fait, et cela afin de remporter la victoire contre le terrorisme, proclamer que vaincront le terrorisme les « États qui tisseront des alliances avec des puissances mondiales qui n'ont jamais esclavagisé, colonisé ou néocolonisé les peuples d'Afrique », sans préciser la teneur desdites alliances nous paraît discutable. Car, l'esclavagisme, le colonialisme et le néocolonialisme ne se seraient pas produits sans alliances. Ainsi, si avant toute alliance il n'eût ni esclavagisme, ni colonialisme encore moins néocolonialisme et que ces fléaux n'ont commencé qu'avec les alliances, alors toutes nouvelles alliances mal définies conduiraient nécessairement à une autre forme d'esclavagisme, de colonialisme et de néocolonialisme. Cela, précisément parce que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Si l'auteur de *l'Impérial-Terrorisme* (Nyamsi) butte sur cette difficulté, du fait qu'il ait ignoré que les accords informels entre les puissances européennes et les chefs locaux africains furent à l'origine de l'implantation des comptoirs commerciaux sur les côtes africaines au XV^e siècle par où passèrent d'abord l'esclavagisme, ensuite le colonialisme avec des traités formalisés, puis le néocolonialisme avec la *Françafrique* après les indépendances, comment orienter les nouvelles alliances géopolitiques ?

Ainsi, dans une très récente contribution intitulée : « *Contribution pour une appréhension des coups d'État militaires de la troisième vague en Afrique* », où il révèle la « Cause causante de l'instabilité politique en Afrique postcoloniale », tout en expliquant la « Cause motrice » des « coups d'État militaires de la troisième vague en Afrique » dits « coups d'État 3.0 », par le refus de « l'humiliation », Bamaze N'Gani, (2024 : 1021), perçoit dans le rapprochement de « L'Afrique vers la Russie » une parenté historique du fait qu'historiquement l'Afrique et la Russie appartiennent « Au groupe des humiliés ». Mais, loin de tout angélisme l'auteur de la contribution susmentionnée précise bien par mesure de prudence qu'un tel rapprochement lui paraît incarner l'image de « Diane d'Éphèse qui avait deux faces, l'une triste et l'autre joyeuse » et que tout dépendait de « la face que le spectateur choisissait de regarder » (Bamaze N'Gani, 2024 : 1021). Pour ainsi dire qu'il reviendrait aux dirigeants africains de jouer la bonne carte diplomatique dans leurs relations avec celle-ci. Tout en témoignant notre sympathie à cette analyse en raison de son objectivité et de la relative neutralité de son auteur, nous pensons qu'en

dépité de sa pertinence cette thèse pourrait laisser certains décideurs africains dans l'embarras de choix, parce que nombre d'entre eux-ci pourraient se laisser emporter par le mystère de « Diane » au point de ne pas faire le bon choix. C'est pourquoi sans trop nous écarter de cette posture épistémologique dont nous admirons le génie argumentatif de l'auteur, nous recommandons une géopolitique intelligente²⁹ qui permettrait de mettre les intérêts des États africains au premier plan. Cette géopolitique intelligente est motivée par les leçons de l'histoire. Car, après avoir servi les intérêts de l'Occident pendant plus d'un demi-millénaire (XV^e - XXI^e siècle) à travers ses ressources humaines, naturelles, minières et énergétiques, il faudrait que l'Afrique se serve désormais en défendant ses intérêts à tout prix.

En effet, si « Pouvoir dire : “ où est mon intérêt ? ” est le premier cri de l'homme », « Le cri créateur de l'enfant qui naît », comme le savait fort bien (Junior, 1998 : 220), pourquoi les dirigeants africains agiraient-ils autrement tout comme s'ils n'étaient pas des hommes ? À l'heure où nombre d'entre eux vont à la quête de nouveaux partenaires en s'orientant vers la Russie et la Chine à travers les alliances russo-africaines et sino-africaines ils devraient se laisser conduire par ce principe pour éviter d'être dupés par des contrats flous. Pour cela, il serait même souhaitable que les débats académiques précèdent la signature des contrats afin que les chercheurs de différentes disciplines examinent les projets pour détecter d'éventuels traquenards et proposer des solutions innovantes pour les contourner. Dans ces conditions la synthèse des débats pourrait servir de feuille de route à l'action gouvernementale. Il faudrait également mettre en place une commission de juristes pour un suivi évaluation afin de faire des bilans à intervalle de temps régulier³⁰ pour évaluer les gains et les pertes et s'assurer également que tous les partenaires tiennent leurs promesses.

Dans le cadre de ces nouvelles alliances, les dirigeants africains devraient éviter de se présenter comme de simples exportateurs de matières premières en pensant à leur transformation avant toute exportation pour avoir une plus-value. Cela implique l'implantation des usines de transformation. Chose qui pourrait se faire en employant leurs élites et en sollicitant l'assistance des partenaires sur des bases légales. Ces initiatives permettraient à la fois d'éviter la fuite des cerveaux et de résorber le chômage devenu endémique sur le continent africain. Une telle tâche surpasserait les compétences des parlements africains, parce qu'en raison de leurs niveaux

²⁹ Nous entendons par géopolitique intelligente l'adoption par les dirigeants africains d'une attitude lucide dans les relations internationales.

³⁰ Ce pourrait être des bilans annuels ou quinquennaux.

d'étude, certains parlementaires africains drainent des tares et sont moins informés sur certaines questions géopolitiques. Il ne faudrait pas non plus que les dirigeants pensent que les avis de leurs conseillers suffiraient parce que l'histoire des éléphants blancs³¹ en Afrique est très récente pour être oubliée. Elle devrait permettre de comprendre comment les avis de quelques experts ou conseillers pourraient tomber dans le court terme. Or, pour devenir une puissance émergente il faudrait beaucoup plus miser sur le long terme et beaucoup moins sur le court terme. Ainsi, étant donné que les intérêts africains devraient être mis au premier plan par des gouvernants responsables et capables de s'assumer devant l'histoire par souci pour les générations futures (Jonas, 1990 [1979]), s'il advenait que certains partenaires ne respectent pas les termes des contrats, les dirigeants africains devraient avoir l'audace de rompre tout accord avec de tels partenaires pour chercher ceux qui respecteraient leurs principes. Tel est l'avantage qu'offre le monde multipolaire actuel !

³¹ Il est désigné sous le vocable d'éléphants blancs, les initiatives coûteuses réalisées par les dirigeants africains au cours de la décennie 1970-1980 sans une bonne étude de faisabilité. Ces initiatives n'ayant servi à rien parce que inadaptées aux réalités locales, ont inversement ruinées les États africains obligeant leurs dirigeants à contracter des prêts auprès du *FMI* et de la *Banque mondiale* contribuant ainsi à l'alourdissement de leurs dettes extérieures.

Conclusion

Partant de l'idée que le djihadisme aurait connu une spectaculaire expansion Martinez, (2023), prédisait que l'Afrique pourrait devenir : « Le prochain califat ». Cependant, s'il est facile de deviner les prodromes d'un califat dans un contexte si préoccupant que celui de l'Afrique, il y a de bonnes raisons d'espérer que l'Afrique soit tout sauf un califat. La responsabilité des puissances de l'*OTAN* dans l'expansion du terrorisme au Sahel africain est désormais établie. Car, les États-Unis d'Amérique, porte-paroles de l'*OTAN* auraient bien été les sponsors des terroristes d'*Al-Qaïda* que George Bush rangea dans l'axe du mal au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Si ce fait constitue leur premier crime envers les États sahéliens, leur second crime s'origine dans l'implosion de la Libye, consécutivement à l'assassinat du Colonel Mouammar Kadhafi en 2011. Voulant jouer aux Sapeurs-pompiers dans la lutte contre le terrorisme, la France, partie prenante au crime du fait de son implication dans l'implosion de la Libye, a voulu se faire passer pour un ange. Mais, son hypocrisie, son assistance à géométrie variable et ses tours de passe-passe géopolitiques témoignent contre la virginité angélique qu'elle voudrait bien s'offrir. Les efforts de l'*UE* en ce sens, ont tout de même été vains en raison de l'inadaptabilité des modules de formation des missionnaires de *EUTM Mali* et de leur refus d'associer les experts russes. Restent donc les États sahéliens seuls face à la menace terroriste.

La lutte contre le terrorisme supposée être longue et épuisante, pourrait être brève et efficace, si d'abord chaque État sahélien sait compter sur lui-même, en renforçant sa défense nationale et en impliquant les forces vives dans la cause commune pour une meilleure quête de la paix. Ensuite, si armés d'une bonne volonté politique et prêts à sacrifier leurs égoïsmes sur l'autel panafricain les dirigeants africains, par souci de fraternité se décident de « s'unir » pour affronter le terrorisme sans penser à une quelconque assistance de la part des puissances de l'*OTAN*. Enfin, si les dirigeants africains rompent les anciennes alliances géopolitiques qui les liaient aux anciennes puissances coloniales et néocoloniales et qui faisaient d'eux d'éternels soumis, ou d'éternels incapables, pour nouer avec plus d'exigences et de lucidité de nouvelles alliances avec des partenaires qui seraient prêts à les écouter et avec lesquels ils pourraient discuter d'égal à égal. C'est bien ce que nous avons nommé dans le cadre de cette réflexion, « une géopolitique intelligente ». Car, si par principe le droit doit évoluer pour s'adapter au niveau de développement des sociétés, pourquoi les dirigeants africains devraient-ils admettre les accords du droit colonial en ce XXI^e siècle ?

Références bibliographiques

- Arendt, H. (1991), *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard.
- Badiou, A. (2016), *Notre mal vient de plus loin. Penser les tueries du 13 novembre*, Paris, Fayard.
- Bamaze N’Gani, E. (2024), « Contribution pour une appréhension des coups d’État militaires de la troisième vague en Afrique », *Revue Internationale du Chercheur*, Vol. 5, n° 1, 987-125.
- Boniface, P. (2022 [2019, 2020]), *La Géopolitique. 50 Fiches pour comprendre l’actualité*, Paris, Eyrolles.
- Chesnot, C. & Sfeir, A. (2009), *Orient-Occident, le choc ? Les impasses meurtrières*, Paris, Calmann-Lévy.
- Colombani, J.-M. (2002), *Tous Américains ? Le monde après le 11 septembre 2001*, Paris, Fayard.
- Damiba, P.-H S. (2021), *Armées ouest-africaines et terrorisme : Réponses incertaines ?*, Paris, Éditions Les 3 Colonnes.
- Diallo, N. L. (2020), *Le terrorisme au sahel dynamique de l’extrémisme violent et lutte anti-terroriste : un regard à partir du Burkina Faso*, Burkina Faso , L’Harmattan,.
- Fukuyama, F. (1992), *La fin de l’histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion.
- Junior, D. F. (1998), *Quand l’Afrique s’éveillera...*, Yaoundé, Nouvelles du Sud.
- Kaba, M. (2025), *Renaissance du Sahel. L’alliance des États du Sahel*, Paris, L’Harmattan.
- Maïga, A. A. (2022), *Entre terrorisme et militaires étrangers : Quels devenir pour l’armée malienne ?*, Paris, L’Harmattan.
- Martinez, L. (2023), *L’Afrique, le prochain califat ? La spectaculaire expansion du djihadisme*, Paris, Tallandier.
- M’Bokolo, E. (1985), *L’Afrique au XX^e siècle : Le continent convoité*, Paris, Seuil.
- Montesquieu, C. S. (1995), *De l’esprit des lois*, Paris, Gallimard.

Nkrumah, K. (1994), *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence Africaine

Nyamsi, W. K. W. A. (2025), *L'Impérial-terrorisme. Forme actuelle de l'agression occidentale et moyen-orientale contre l'Afrique & preuves irréfutables de l'offensive de l'OTAN en Afrique*, Bamako, Institut de l'Afrique des Libertés.

Okoko, G. (2017), *La guerre contre le terrorisme international et le droit international humanitaire au lendemain des attentats du 11 septembre 2001*, Thèse de Doctorat du Droit international, Communauté Université Grenoble Alpes.

Souka, S. (2020), *L'Afrique malade de ses militaires*, Paris, L'Harmattan.

Verschave, F.-X. (1999), *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock.

Zida, I. Y. (2025), *Le Burkina Faso face au péril djihadiste : Quelle gouvernance du secteur de la sécurité dans un contexte de guerre asymétrique ?* Thèse de Doctorat, Université Saint-Paul, Ottawa.